

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND VILLENEUVOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE du 8 juillet 2011

DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE D'HAUTEFAGE LA TOUR

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
à l'unanimité,**

DECIDE de donner, en application de l'article L 5211-19 du CGCT, un **avis favorable** à la demande d'adhésion à la CCGV, à compter du 31 décembre 2011, de la commune d'HAUTEFAGE LA TOUR formulée par la délibération du 1^{er} juillet 2011 du Conseil municipal de cette commune,

DIT que dans l'hypothèse où la procédure prévue par l'article L 5211-19 du CGCT n'aboutirait pas, la CCGV donne un avis favorable à l'adhésion, à compter du 31 décembre 2011, de la commune d'HAUTEFAGE LA TOUR par l'application de la procédure prévue par l'article L 5214-26 du CGCT,

DIT que la présente délibération sera notifiée aux dix-huit communes membres de la CCGV qui devront se prononcer à la majorité qualifiée sur cette demande d'adhésion.

Affiché le 12 juillet 2011

**Le Président
Patrick CASSANY**